

## PLAN DE COURS

# FOR-2201 : Mission d'étude en foresterie internationale

NRC 14606 | Hiver 2017

Préalables : FOR 1201* ET FOR 2500	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 1-2-6	Crédit(s) : 3

Étude pratique des ressources forestières d'un pays donné : contexte socio-économique, culturel et politique; historique forestier et administration actuelle; conditions écologiques et types de forêts; biodiversité; gestion et conservation des ressources forestières (in situ, ex situ, circum situ); protection des forêts; sylviculture et aménagement; exploitation et transformation de produits forestiers ligneux et non ligneux; écotourisme; agroforesterie, foresterie sociale et développement rural; recherche et enseignement forestiers; perspectives d'avenir; mission de deux semaines sur le terrain, sanctionnée par un rapport individuel de dix pages rédigé dans le format et le style d'une publication scientifique sur chacun des thèmes présentés aux étudiants et d'une page d'évaluation comprenant l'atteinte des objectifs de la mission, l'importance et la valeur de cette expérience internationale dans la formation académique et la vie en général des étudiants, le message clef à retenir de cette expérience et les améliorations possibles à proposer pour les futures missions.

## Plage horaire

Cours en classe		
lundi	12h30 à 13h20	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75797>

## Coordonnées et disponibilités

Damase P. Khasa

*Enseignant*

[damase.khasa@sbf.ulaval.ca](mailto:damase.khasa@sbf.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Évaluation des apprentissages .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Travail long .....	6
Présentations thématiques .....	6
Barème de conversion .....	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	7
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	8
Absence aux examens .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Matériel obligatoire .....	8
Matériel complémentaire .....	8
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9
Annexes .....	10

# Description du cours

---

## Introduction

Il s'agit d'un cours contingenté. Les étudiants sont acceptés sur approbation des règles du programme et du responsable du cours. Le cours comprend l'étude pratique des ressources forestières d'un pays donné: contexte socio-économique, culturel et politique; historique forestier et administration actuelle; conditions écologiques et types de forêts; biodiversité; gestion et conservation des ressources forestières (*in situ*, *ex situ*, *circa situm* ou "*circa situ*"); protection des forêts; sylviculture et aménagement; exploitation et transformation de produits forestiers ligneux et non ligneux; écotourisme; agroforesterie, foresterie sociale et développement rural; enseignement et recherche forestiers; perspectives d'avenir.

## Objectifs généraux

1. Connaître les ressources forestières d'un pays donné ainsi que les composantes socio-économiques, culturelles et politiques associées;
2. Connaître les stratégies actuelles et futures de conservation et d'utilisation durable des ressources forestières de ce pays;
3. Accroître les capacités des étudiants au travail en équipe et à la communication (enrichissement culturel et linguistique, ethnologique, historique, social et artistique);
4. Identifier les opportunités d'étude ultérieure, de développement professionnel en vue d'augmenter la chance des étudiants sur le marché du travail au Québec et hors-Québec;
5. Écrire des rapports individuels thématiques dont la compilation constitue un dossier de foresterie internationale de ce pays.

## Approche pédagogique

Lectures, présentations et discussions en classe sur les sujets touchant les forêts et la foresterie d'un pays donné. Les équipements audiovisuels, les présentations ppt et internet sont utilisés pour le cours. Les présentations par les étudiants et la participation aux discussions comptent pour 40 points (15 pour la présentation orale, 15 pour l'examen des connaissances, 10 pour la présence et participation au cours) tandis que le rapport individuel en compte pour 60 points (30 pour le fond du document, 15 pour la forme et 15 pour la qualité de langue écrite) de la note finale.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<b>Module 1: PLANIFICATION DU VOYAGE ET PRÉSENTATION DU COURS/POURQUOI UN COURS EN FORESTERIE INTERNATIONALE (Damase Khasa)</b> •Choix d'un jour additionnel durant la semaine pour les réunions d'ordre logistique de voyage (activités de financement; documents et équipements de voyage : passeport, visa, carnet de vaccination, billets d'avions, itinéraires, devises, sécurité, habillement; mise à jour de l'itinéraire, plan de commandite, etc.) •Doodle pour trouver un jour de compromis convenable pour le cours •Constitution des équipes et répartition des sujets de présentation par les étudiants	9 janv. 2017
<b>Module 2: FORESTERIE, NOURRITURE ET CULTURE NÉPALAISES</b> Un survol sur la foresterie, la nourriture et la culture népalaises	16 janv. 2017

<b>Module 3: PORTRAIT GÉNÉRAL DE NÉPAL</b> •Géographie, histoire, population, économie, politique •Relief et hydrographie•Administration et législation forestière	23 janv. 2017
<b>Module 4: CADRE ÉCOLOGIQUE</b> •Éléments climatiques•Biodiversité (définition, valeurs, mesures)•Diversité génétique, spécifique, écosystémique et paysagiste •Diversité taxonomique (animal et végétal)	30 janv. 2017
<b>Module 5: SANTÉ-VOYAGE (Dr. Suzanne Gagnon)</b> •Informations sanitaires et alimentaires à l'étranger (Dr. Suzanne Gagnon, spécialiste en santé communautaire et médecin-conseil pour le contrôle, prévention et surveillance des maladies infectieuses (Santé des voyageurs : www.santevoyage.gc.ca, Téléphone de la Clinique santé Voyage à la cité médicale, Place de la Cité, 2600, boul. Laurier, suite 295, Québec (QC) G1V 4T3, lacitemediacle.com, tel :418-651-8015, Télécopieur : 418-780-5344)	6 févr. 2017
<b>Module 6: CONDITIONS ÉCOLOGIQUES ET TYPES D'ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS: Régions écoforestières du Népal et typologie forestière</b> •Sols et sous-sol •Type de forêts	13 févr. 2017
<b>Module 7: SYLVICULTURE, AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DES FORÊTS</b> •Forêts naturelles	20 févr. 2017
<b>Module 8: SYLVICULTURE, AMÉNAGEMENT ET PROTECTION</b> •Plantations	27 févr. 2017
<b>Module 9: PERTURBATIONS NATURELLES ET ANTHROPIQUES</b> •Glissements de terrain•Tremblements de terre•Perturbations anthropiques•Adaptation de la foresterie népalaise aux perturbations naturelles et anthropiques	13 mars 2017
<b>Module 10: EXPLOITATION FORESTIÈRE ET TRANSFORMATION</b> •Produits forestiers ligneux•Développement de la production de bois (e.g., produits de 1ère transformation, produits de 2ème et 3ème transformation, construction parasismique en bois au Népal•Produits forestiers non ligneux ( )oChampignons, petits fruits, plantes et herbes médicinales, plantes aromatiques	20 mars 2017
<b>Module 11: AMÉNAGEMENT RÉCRÉATIF ET ÉCOTOURISME</b> •Stratégies de conservation de la biodiversité et aires protégées (parcs, réserves)•Récrotourisme et écotourisme	27 mars 2017
<b>Module 12: AGROFORESTERIE, FORESTERIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT</b> •Agroforesterie familiale et industrielle•Foresterie sociale	3 avr. 2017
<b>Module 13: ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE FORESTIERS; ET PERSPECTIVES D'AVENIR</b> •Formation universitaire et technique en foresterie•Recherche forestière•Perspectives futures de développement forestier	10 avr. 2017
<b>Module 14: LANGUE ET CULTURE</b> •Vocabulaire forestier en Népalais•Culture népalaise et mise au point sur le voyage	17 avr. 2017
<b>Module 15: LANGUE ET CULTURE</b> •Vocabulaire forestier en Népalais•Culture népalaise et mise au point sur le voyage	24 avr. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Lectures, présentations et discussions en classe sur les sujets touchant les forêts et la foresterie d'un pays donné. Le responsable du cours, les participantes et participants ou une personne-ressource font les présentations thématiques. Les équipements audiovisuels, les présentations ppt et internet sont utilisés pour le cours. Les présentations par les étudiants et la participation aux discussions comptent pour 40 points (15 pour la présentation orale, 15 pour l'examen des connaissances, 10 pour la présence et participation au cours) tandis que le rapport individuel en compte pour 60 points (30 pour le fond du document, 15 pour la forme et 15 pour la qualité de langue écrite) de la note finale.

## Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail long	Dû le 1 août 2017 à 19h06	Individuel	60 %
Présentations thématiques	À déterminer	Individuel	40 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Travail long

Date de remise : 1 août 2017 à 19h06

Soumettre un rapport écrit de 10 pages. Lors de la rédaction du texte, les étudiants doivent suivre les directives aux auteurs de la revue *Forestry Chronicle* de l'Institut forestier du Canada (IFC, <http://pubs.cif-ifc.org/doi/abs/10.5558/tfc81846-6>)

Mode de travail : Individuel

Pondération : 60 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Correction sur le fond	30
Correction sur la forme	15
Correction sur la qualité de la langue	15

Remise de l'évaluation : sur demande

Les étudiants peuvent faire la demande de leurs rapports corrigés

Directives de l'évaluation :

Lors de la rédaction du texte, les étudiants doivent suivre les **directives aux auteurs** de la revue *Forestry Chronicle* de l'Institut forestier du Canada (IFC, <http://pubs.cif-ifc.org/doi/abs/10.5558/tfc81846-6>), qui est publiée dans le but d'informer les professionnels de la foresterie sur l'aménagement professionnel et scientifique des forêts et des ressources qu'elles contiennent. Vous pouvez utiliser par exemple la police Times avec la taille 12 points et 1.5 interligne. Les annexes peuvent inclure les figures et tableaux cités dans le texte. Les étudiants devraient ajouter à leur rapport individuel un résumé 1 page pour évaluer l'atteinte des objectifs du cours, l'importance et la valeur de cette expérience internationale dans leur formation académique et leur vie en général, le message clef à retenir de cette expérience et les améliorations possibles à proposer pour les futurs stages.

1. Résumé (1/2 page)
2. Introduction (1 page)
3. Développement du sujet (7 pages)
3. Conclusions et perspectives d'avenir (1.5 page)
4. Références citées

### Présentations thématiques

Date de remise : À déterminer  
Évaluation par les pairs À déterminer  
:

Selon le calendrier des présentations thématiques

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : 1340 Kruger

Les feuilles d'évaluation par les pairs sont remis au Responsable du cours

Directives de l'évaluation :

Les présentations par les étudiants et la participation aux discussions comptent pour 40 points (15 pour la présentation orale, 15 pour l'examen des connaissances, 10 pour la présence et participation au cours)

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

## Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Présentations ppt ou vidéos par la ou les personne(s)-ressource(s) pour la partie théorique



## Matériel complémentaire

Visite sur le terrain de deux semaines pour la partie pratique

## Bibliographie

---

### Bibliographie

La liste de références n'est pas exhaustive et doit être complétée par des recherches personnelles. *Autres sources : Internet avec le moteur de recherche Google (sites fiables comme FAO, PNUD, PNUE, UNESCO, OIBT, WWF, etc.)*

#### Népal en général

1. Anon. 2015. State of Nepal's Forests. Government of Nepal, Ministry of Forest and Soil Conservation, Department of forest Research and Survey. [http://www.dfrs.gov.np/downloadfile/State%20of%20Nepals%20Forests%20\(DFRS\)\\_1457599484.pdf](http://www.dfrs.gov.np/downloadfile/State%20of%20Nepals%20Forests%20(DFRS)_1457599484.pdf)
2. CIA Facsheet: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/np.html>
3. FAO, 2016. Situation des forêts du monde 2016. Rome: <http://www.fao.org/publications/sofo/2016/fr/>
4. FAO Yearbook of Forest Products. 2016. FAO Yearbook of Forest Products 2014. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/42e288d2-db56-4350-b971-07d5b43d895a/>
5. Forest Carbon Partnership Facility. 2016. Annual Report. <https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2016/Sep/FCFP%20Annual%20Report%20FY16.pdf>
6. WWF Annual Report 2016: <http://wwfnepal-ar.org/home.php#slide-dashboard>

#### Autres documents spécifiques

Module 3: <https://www.cbd.int/doc/world/np/np-nbsap-v2-en.pdf>

Module 4: <https://www.cbd.int/doc/world/np/np-nbsap-v2-en.pdf>

Module 6: <http://www.dfrs.gov.np/downloads.php?id=18>

#### Module 7:

<http://www.mspguide.org/case-study/sustainable-forestry-management-nepal-terai-forests>

[http://www.msfp.org.np/uploads/publications/file/Scientific%20Forest%20%20Management%20%20Initiatives%20in%20Nepal\\_20160925075607.pdf](http://www.msfp.org.np/uploads/publications/file/Scientific%20Forest%20%20Management%20%20Initiatives%20in%20Nepal_20160925075607.pdf)

<http://www.mekonginfo.org/assets/midocs/0001542-environment-building-forest-users-capacity-to-develop-silvicultural-practices.pdf>

[HTTPS://WWW.RESEARCHGATE.NET/PUBLICATION/310457128\\_SILVICULTURE\\_IN\\_A\\_CHANGING\\_WORLD\\_SCIENTIFIC\\_INTERVENTION\\_IN\\_COLLABORATIVE\\_FOREST\\_CHANGE\\_IN\\_MANAGE](https://WWW.RESEARCHGATE.NET/PUBLICATION/310457128_SILVICULTURE_IN_A_CHANGING_WORLD_SCIENTIFIC_INTERVENTION_IN_COLLABORATIVE_FOREST_CHANGE_IN_MANAGE)

<HTTP://LINK.SPRINGER.COM/ARTICLE/10.1007/S11842-016-9351-0>

#### Module 8:

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S037811279090169C>

<http://www.fao.org/docrep/005/ac772e/ac772e0f.htm>

[http://www.academia.edu/298438/Tree\\_Growth\\_Performance\\_In\\_Private\\_Plantations\\_In\\_Nepals\\_Central\\_Terai\\_Region](http://www.academia.edu/298438/Tree_Growth_Performance_In_Private_Plantations_In_Nepals_Central_Terai_Region)

<https://eprints.usq.edu.au/20953/>

## Module 9:

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Séismes\\_de\\_2015\\_au\\_Népal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Séismes_de_2015_au_Népal)

<http://www.nature.com/news/killer-landslides-the-lasting-legacy-of-nepal-s-quake-1.19803>

<https://www.sciencedaily.com/releases/2015/12/151216162237.htm>

<http://community.dur.ac.uk/nepal.2015eq/landslide-updates/>

## Module 10:

<http://www.profor.info/sites/profor.info/files/docs/NepalForestSector-Survey-Dec2013.pdf>

[http://www.forestrynepal.org/images/publications/mpfs\\_summary6\\_0.pdf](http://www.forestrynepal.org/images/publications/mpfs_summary6_0.pdf)

[http://cwc.ca/wp-content/uploads/publications-BP5\\_WoodFramesAndEarthquakes.pdf](http://cwc.ca/wp-content/uploads/publications-BP5_WoodFramesAndEarthquakes.pdf)

<http://www.iitk.ac.in/nicee/wcee/article/2454.pdf>

## Module 11:

<https://www.cambridge.org/core/journals/environmental-conservation/article/div-classtitleevaluation-and-resilience-of-ecotourism-in-the-annapurna-conservation-area-nepaldiv/60DA3D45F40F3E677C610B4AEC4EE929>

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301479714004009>

<http://www.conservationandsociety.org/article.asp?issn=0972-4923;year=2013;volume=11;issue=1;page=29;epage=45;aulast=Stevens>

<http://www.bioone.org/doi/abs/10.3375/043.034.0313>

## Module 12:

<http://www.ingentaconnect.com/content/cfa/ifr/2002/00000004/00000002/art00007>

<http://link.springer.com/article/10.1007/s10457-012-9504-x>

[http://forestaction.org/app/webroot/js/tinymce/editor/plugins/filemanager/files/JFL%20VOI%2012%20\(1\)/Pandit%20et%20al.pdf](http://forestaction.org/app/webroot/js/tinymce/editor/plugins/filemanager/files/JFL%20VOI%2012%20(1)/Pandit%20et%20al.pdf)

## Module 13:

<http://www.profor.info/sites/profor.info/files/docs/NepalForestSector-Survey-Dec2013.pdf>

## Annexes

### Revues et magazines:

- 1) Agroforestry Systems (revue publiée par Springer Netherlands).
- 2) Biotropica (revue publiée par Wiley-Blackwell)
- 3) Bois et Forêts des Tropiques (revue publiée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique)
- 4) Forest Ecology and Management (revue publiée par ELSEVIER)
- 5) International Forestry Review (revue publiée par Commonwealth Forestry Association, c/o Oxford Forestry Institute)
- 6) International Journal of Forestry Research (revue publiée par Hindawi Publishing Corporation)
- 7) Journal of Tropical Forest Science (revue publiée [Forest Research Institute Malaysia](#))

- 8) Journal of Sustainable Forestry (revue publiée par Haworth Press, Inc., USA)
- 9) Journal of World Forest Resource Management (revue publiée par AB. Academic Publishers, UK).
- 10) New Forests (revue publiée par Springer)
- 11) Unasylva (publiée par FAO, Rome, revue internationale des forêts et des industries forestières)